



Atelier en ligne :

« Rapports parallèles et participation de la société civile au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ».

I. Contexte et justification

L'Unité Renforcement Institutionnel & Réformes (RIR) du Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), en collaboration avec la Fédération Internationale des ACAT (FIACAT) et le Centre des droits civils et politiques (CCPR Center) organise un atelier sur le thème *« Rapports parallèles et participation de la société civile au Pacte international relatif aux droits civils et politiques »*.

L'objectif est de mobiliser les experts de l'Est de la RDC autour des thématiques couvertes par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). La RDC a ratifié 7 des 9 traités internationaux des droits de l'Homme et s'est engagé par conséquent à respecter, protéger et promouvoir les droits de l'homme, sous la surveillance du Comité compétent. Dans le cadre de sa prochaine session en mars 2026, le Comité des droits de l'homme – l'organe chargé du suivi de la mise en œuvre du PIDCP – adoptera une liste de questions à l'intention du gouvernement de la RDC.

Cette liste de questions établie par le Comité des droits de l'homme comprend généralement une série de questions précises et ciblées portant sur la mise en œuvre concrète des droits civils et politiques garantis par le Pacte. Ces questions sont regroupées par thèmes, tels que par exemple : le cadre juridique de la protection des droits de l'homme, l'égalité et la non-discrimination, les droits des femmes, la lutte contre la torture et les mauvais traitements, l'indépendance du pouvoir judiciaire, les libertés d'expression et de réunion pacifique, ou encore les droits



des minorités. Dans ce contexte, la soumission de rapports alternatifs par les ONG joue un rôle crucial, car elle permet au Comité de bénéficier d'informations indépendantes, objectives et complémentaires pour formuler ses questions à l'État.

II. Objectifs

L'atelier a pour objectif principal de fournir aux organisations de la société civile à l'Est de la RDC les connaissances et outils nécessaires pour élaborer des rapports alternatifs de qualité à l'attention du Comité des droits de l'homme. Il s'agira notamment d'expliquer en détail le rôle et le format des rapports parallèles, les informations attendues par le Comité, ainsi que les bonnes pratiques pour leur soumission.

III. Budget

Chaque participant/e recevra un paiement de 10 USD par paiement mobile (sur le téléphone), paiement effectué par le CCPR Centre. En cas de non-participation ou de participation partielle, ce montant sera ajusté ou réduit en conséquence.

VI. Agenda

Jour 1 – Mardi 12 août 2025

10h00 - 10h20	Inaugurale & But de l'atelier	MONUSCO/BCNUDH
10h20 - 10h50	Qu'est-ce que le Pacte international des droits civils et politiques et le travail du Comité ?	André Kangni Afanou, Coordinateur Afrique, Centre pour les droits civils et politiques (CCPR Centre)
10h50 - 11h20	L'importance des soumissions de rapports par les ONGs – leçons apprises	Emeline Swiderski, Spécialiste des droits de l'homme, FIACAT
	Petite Pause	

11h30 - 13h30	La situation actuelle des droits humains à l'Est de la RDC + Analyse de recommandations faites à la RDC en 2017 et discussion sur leur validité à l'heure actuelle.	MONUSCO/BCNUDH
JOUR 2	<u>Mercredi 13 août 2025</u>	
10h00-10h15	Questions et clarifications	Tous les organisateurs
10h15-11h00	Jeu interactif sur le Pacte (questionnaire)	Asita-Maria Scherrieb, Spécialiste des droits de l'homme, CCPR Centre
11h00-11h30	Exposés thématiques par les ONG Présentation de l'Etat des lieux de la mise en œuvre du Pacte (cadre légal et institutionnel, cas documentés, actions entreprises par les différentes parties prenantes et mesures déjà prises par l'Etat, propositions de recommandations etc.)	Sous la modération de Emeline /André

	Axe 1 : Cadre institutionnel et juridique de mise en œuvre des droits civils et politiques Articles couverts : 2, 3, 26 Contenu : Cadre constitutionnel et législatif du PIDCP, Institutions nationales des droits de l'homme (INDH), Sensibilisation et diffusion du PIDCP, Coopération avec la société civile, Systèmes de collecte de données et de suivi. Axe 2 : Lutte contre la discrimination, égalité et protection des groupes vulnérables Articles couverts : 2, 3, 8, 24, 26, 27 Contenu : Discrimination fondée sur le sexe, l'origine, la religion, le handicap, etc, Égalité entre les sexes, Droits des minorités, peuples autochtones et enfants, Lutte contre la traite des êtres humains, le travail forcé et l'esclavage moderne, Protection de la famille et de l'enfance.	
--	--	--

11h30-11h45	Petite Pause	
11h45-13h15	Axe 3 : Intégrité physique, liberté individuelle et garanties judiciaires (par ASBL Haki Zangou) Articles couverts : 6, 7, 9, 10, 14, 15 Contenu : Peine de mort, disparitions forcées, torture, Détention arbitraire et accès à un avocat, Conditions de détention, Droit à un procès équitable, Indépendance de la justice et non-rétroactivité des lois pénales. Axe 4 : Libertés fondamentales et vie privée (Par la LDGL) Articles couverts : 17, 18, 19, 21, 22 Contenu : Liberté d'expression, d'opinion, de presse, Liberté de réunion et d'association, Liberté de religion et de conscience, Protection de la vie privée et des données personnelles.	Sous la modération de Emeline Swiderski, Spécialiste des droits de l'homme, FIACAT

	Axe 5 : Participation à la vie publique, mobilité et protection des étrangers Articles couverts : 12, 13, 25 Contenu : Liberté de circulation, Droit d'asile, expulsions, non-refoulement, Droit de vote, éligibilité et accès à la fonction publique	
13h15 - 14h00	Questions puis fin des travaux	MONUSCO/BCNUDH

DEADLINE : 15.09. – Soumission du premier Draft aux organisateurs de l'atelier